

FORMATION DOCTORALE

CONFÉRENCES DE MÉTHODOLOGIE DE LA SCIENCE JURIDIQUE

15 heures – 3 crédits E.C.T.S. Par *Denis Jouve, Régis Ponsard et Fabrice Rosa (U.R.C.A.)*

Cette formation sous la forme d'un cycle de conférences de méthodologie juridique s'adresse à tous les doctorants en droit. Peu importe le sujet de thèse : elle est destinée aussi bien aux doctorants débutant leur recherche doctorale qu'à ceux qui la terminent.

1. « Introduction générale du cycle : "Qu'est-ce qu'une réelle contribution scientifique doctorale en droit ? Premiers jalons généraux" »

Denis Jouve – Régis Ponsard – Fabrice Rosa, vendredi 09 avril 2021 de 14h30 à 16H30 :

Cette conférence de méthode à trois voix vise à poser les bases de la formation et à montrer qu'au-delà des différences de discipline, d'approches, de champs de spécialité des intervenants, ils partagent une vision commune de ce qui constitue une thèse réussie en droit.

2. « Introduction à l'épistémologie juridique appliquée (1) : "Savoir être un juriste réflexif" »

Régis Ponsard, vendredi 09 avril 17H00-19H00 :

Qu'est-ce qu'adopter une posture scientifique, dans l'analyse juridique du droit ? Que signifie pour un juriste l'exigence scientifique de devoir être réflexif ? Qu'est-ce que *constituer* un objet d'étude au sein d'un champ d'investigation ? Quelle part joue dans cette entreprise le travail de problématisation et de conceptualisation ? Qu'est-ce que problématiser ? Qu'est-ce que produire des concepts d'analyse du droit ? Que signifie véritablement *analyser* ? Pourquoi n'y-a-t-il de science « que du caché » (G. Bachelard) ?

3. « Introduction à l'épistémologie juridique appliquée (2) : « Savoir distinguer et articuler de façon dynamique : épistémologie juridique, science du droit et propositions doctrinales »

Régis Ponsard, lundi 12 avril 10H30-12H30 :

Qu'est-ce qu'un cadre juridique d'*analyse* de la réalité juridique ? De quoi est-il composé, pourquoi doit-il être l'objet d'un incessant travail de composition, de réglage, d'amélioration ? Pourquoi doit-il être resitué dans le contexte des autres cadres d'analyses scientifiques existants ? Pourquoi (et qu'est-ce que) savoir distinguer et articuler de façon dynamique : épistémologie juridique, science du droit et propositions doctrinales dans l'analyse de l'objet d'étude d'une recherche doctorale ?

4. « Technique de cassation »

Fabrice Rosa, mardi 13 avril de 10h30 à 12h30 :

L'objectif de cette conférence de méthode est d'analyser de façon approfondie les éléments de la technique de cassation qui continuent de structurer les arrêts de la Cour de cassation, nonobstant le développement substantiel de leur motivation constaté dans la période récente.

5. « La problématique et le plan de la thèse »

Denis Jouve, jeudi 22 avril 2021 de 13H00 à 15h00 :

L'objectif de cette conférence de méthode est de présenter les différentes manières d'appréhender la construction de la problématique et du plan de thèse, de s'interroger sur les enjeux de cette étape si fondamentale et si stressante de la thèse.

6. « La thèse en droit comparé »

Denis Jouve, jeudi 22 avril 2021 de 15H30 à 17h30 :

Le but de cette conférence de méthode est de présenter la thèse en droit comparé, ses difficultés, ses enjeux, ses méthodes propres mais aussi les obstacles à surmonter.

7. « "Tenir son discours". La cohérence du discours dans la thèse, de la première à la dernière ligne ! », *Fabrice Rosa (et/ou un autre enseignant-chercheur)*, Vendredi 14 mai de 10h30 à 12h30 :

Si un objet d'étude peut donner lieu à une diversité d'approches, il est essentiel en toute hypothèse de situer son discours et de veiller à sa cohérence. Cette conférence de méthode évoquera ces questions à partir de l'expérience de thèse d'un ou plusieurs enseignants-chercheurs.

8. « Conclusion générale du cycle : "Apprendre à cultiver le sens de la rigueur épistémologique, des problèmes scientifiques et des questionnement juridiques" », *Denis Jouve – Régis Ponsard – Fabrice Rosa*, vendredi 28 mai 2021 de 10h30 à 12h30 :

Cette conférence de méthode aura pour but d'opérer un retour sur la formation dispensée et de répondre aux interrogations qu'elle aura suscitées. Elle travaillera notamment à transmettre le sens de la problématisation et de l'interrogation scientifique, à faire éprouver idéalement au mieux le contenu de l'exigence de rigueur intellectuelle en référence aux différents objets de réflexions développés dans le présent cycle, et les satisfactions profondes qu'elle procure au-delà-même de l'amélioration de la qualité scientifique de la recherche qu'elle conditionne.